

INVESTIR DANS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE ANALYSE CLIMATIQUE DES 100 PLUS
GRANDS FONDS D'INVESTISSEMENT AU
LUXEMBOURG



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PRINCIPAUX RÉSULTATS	2
L'INDUSTRIE DES FONDS D'INVESTISSEMENT AU LUXEMBOURG ET LA CRISE CLIMATIQUE	3
LA ROUTE POUR PARIS	6
MYOPIE ET COURT-TERMISME	8
CONCLUSIONS ET REVENDICATIONS	
l'industrie des fonds d'investissement du Luxembourg doit changer.....	12
ANNEXE 1	
Méthodologie	14
ANNEXE 2	
Remerciements.....	15
ANNEXE 3	
Liste des fonds analysés.....	16

JANVIER 2021

INVESTIR DANS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE ANALYSE CLIMATIQUE DES 100 PLUS GRANDS FONDS D'INVESTISSEMENT AU LUXEMBOURG

INTRODUCTION

Reconnue comme l'une des plus grandes menaces qui pèse sur l'avenir de l'humanité, la crise climatique est toujours très largement associée à des images de fonte de la calotte glaciaire, de feux de forêts et de cheminées d'usine crachant des nuages de fumée noire. S'il faut bien sûr s'attaquer à la très coupable industrie des énergies fossiles, il est aussi grand temps de dénoncer celles et ceux qui la soutiennent : **le secteur financier**.

Banques, compagnies d'assurance, fonds de pension et d'investissement achètent des actions aux pires pollueurs de la planète, tels que Shell, Total, Exxon et autres super-vilains, et **financent ainsi des activités désastreuses pour l'environnement, en exposant les gens à la pollution et aux catastrophes climatiques et, en fin de compte, en menaçant la survie de notre planète** et de ses habitant-es, d'aujourd'hui comme de demain.

Prenons le Luxembourg à titre d'exemple : le Grand-Duché occupe la première place pour les fonds d'investissement en Europe, la deuxième au monde¹, et injecte des centaines de milliards d'euros dans les combustibles fossiles et autres industries à haute teneur en carbone. Pourtant, on ignore quelle quantité de

gaz à effet de serre est financée par l'industrie des fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg, puisque le secteur n'est pas tenu d'assumer sa responsabilité. Greenpeace Luxembourg refuse d'accepter la situation et a donc pris des mesures pour dénoncer les plus grands pécheurs climatiques du pays.

Afin de souligner les conséquences dramatiques, à la fois sur le plan environnemental qu'économique, de la stratégie d'investissement de l'industrie des fonds d'investissement au Grand-Duché, Greenpeace Luxembourg a commandé une **analyse des investissements 2019 des 100 plus grands fonds domiciliés au Luxembourg**² au sujet de leurs émissions de carbone, de leur alignement sur l'accord de Paris et leur exposition aux risques financiers liés au climat. Cette analyse a été conduite par Nextra Consulting, une société indépendante de conseil, sur la base de données fournies par ISS ESG³. Le présent document résume les conclusions de ce rapport, dont la version complète peut être consultée à [cette adresse](#).

1 Source: [Alfi](#)

2 d'après le volume de leurs actifs sous gestion

3 ISS ESG est la branche d'investissement responsable de Institutional Shareholder Services Inc. ("ISS"), un fournisseur mondial de solutions environnementales, sociales et de

gouvernance pour les propriétaires d'actifs, les gestionnaires d'actifs, les fonds spéculatifs et les fournisseurs de services d'actifs.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Compte tenu du rôle crucial que tiennent les centres financiers tels que le Luxembourg dans la construction d'une économie durable et d'un futur pour toutes et tous, les résultats de notre analyse ont de quoi nous inquiéter. À l'heure actuelle, aucun des 100 fonds analysés⁴ **ne tient systématiquement des critères climatiques** dans ses processus de fonctionnement et de prise de décisions.

En moyenne, ils tendent à participer à une augmentation de 4°C de la température globale au cours des 30 prochaines années, ce qui est très loin des objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

Principaux résultats :

- En 2019, les 100 plus grands fonds, qui représentent environ 9 % des 4 700 milliards d'euros d'actifs sous gestion au Luxembourg⁵, ont financé le rejet de 39 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) dans le monde ; soit **quatre fois plus que les émissions nationales** du Luxembourg de la même année. En outre, le rapport ne s'est penché que sur les émissions de Scope 1 et 2 car nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de données fiables pour le Scope 3 . En conséquence, nous pouvons estimer que la quantité de GES financée par les fonds domiciliés au Luxembourg s'élève à un total en réalité bien supérieur.
- Les 100 plus grands fonds émettent en moyenne **10 % de gaz à effet de serre de plus** que le MSCI World Index , utilisé comme référence dans le rapport.
- Les entreprises dans les portefeuilles d'investissement des 100 plus grands fonds auront **épuisé leur budget carbone d'ici 2027**, c'est-à-dire que la quantité d'émissions dont ils disposent dans un scénario <2°C d'ici à 2050 sera dépensée au cours des sept prochaines années.
- Ainsi, les fonds analysés investissent en moyenne selon un **scénario de 4°C plutôt que <2°C**, soit bien au-delà des objectifs climatiques de l'Accord de Paris, que le gouvernement luxembourgeois a ratifié.

- Par rapport à celles du MSCI World Index, les entreprises des 100 fonds d'investissement ont un **rapport de durabilité nettement plus faible** et sont également **moins susceptibles d'adopter une stratégie de transition compatible** avec les objectifs de l'Accord de Paris.
- Les 100 plus grands fonds du Luxembourg sont d'autre part bien plus exposés **aux risques financiers liés au changement climatique**, et en particulier aux risques de transition. Ceux-ci peuvent résulter d'un changement dans les habitudes de consommation dû à l'évolution du cadre législatif ou dans le développement de nouvelles technologies respectueuses du climat. En bref, dans un contexte de demande du marché en déclin, les actifs à forte intensité de carbone peuvent perdre leur attractivité. Les fonds analysés ont obtenu une moyenne de 34 sur 100 (0 : risque élevé, 100 : risque faible) au *Carbon Risk Rating*, et aucun d'entre eux n'a atteint de note supérieure à 50. **Leur exposition aux risques est supérieure à celle des entreprises du MSCI World Index.** Étant donné que même des institutions renommées telles que la Banque d'Angleterre⁶ ou la Réserve fédérale des États-Unis⁷ considèrent les risques financiers liés au changement climatique comme importants, nous pouvons affirmer qu'une forte exposition à ces risques menace la rentabilité, la viabilité et la compétitivité internationale des fonds analysés.
- À ce propos, l'**exposition des fonds aux réserves de charbon** était nettement supérieure à la référence. Le charbon est le combustible fossile le plus sale et est considéré comme le plus susceptible de perdre de la valeur dans un avenir proche.⁸

⁴ Total des fonds domiciliés au Luxembourg au 31.12.2019: 3746 (Source: [CSSF](#))

⁵ Source: [CSSF](#)

⁶ Source: [Bank of England](#)

⁷ Source: [Reuters](#)

⁸ Source: [Carbon Tracker Initiative](#)

L'INDUSTRIE DES FONDS D'INVESTISSEMENT AU LUXEMBOURG ET LA CRISE CLIMATIQUE

Des étés de plus en plus chauds et des sécheresses de plus en plus longues, des catastrophes météorologiques plus nombreuses ou encore le déclin toujours plus rapide de la biodiversité ; notre climat s'effondre et des industries dévastatrices continuent de menacer les forêts, l'eau et l'air. Ces entreprises se reposent sur le soutien du secteur financier. En revanche, ce dernier ne dépend pas des entreprises polluantes pour ses activités et, pourtant ses institutions continuent de les financer et de travailler avec, malgré les risques inhérents pour la planète et l'économie. Autrement dit, **les institutions financières sont aussi coupables de l'urgence climatique que l'industrie des combustibles fossiles.**

Pour reprendre les mots de Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre et actuel envoyé spécial des Nations Unies pour l'Action et la Finance Climatiques (*UN Special Envoy on Climate Action and Finance*), « [le] secteur financier doit être au cœur de la lutte contre le changement climatique »⁹. Christine Lagarde, présidente de la Banque Centrale Européenne, partage cet avis et promet que l'institution « examinera tous les secteurs d'activité et les opérations dans lesquelles nous sommes engagé-s afin de s'attaquer au changement climatique, car en

fin de compte, c'est l'argent qui parle. »¹⁰ Pour dire les choses franchement, sans planète, pas de secteur financier.

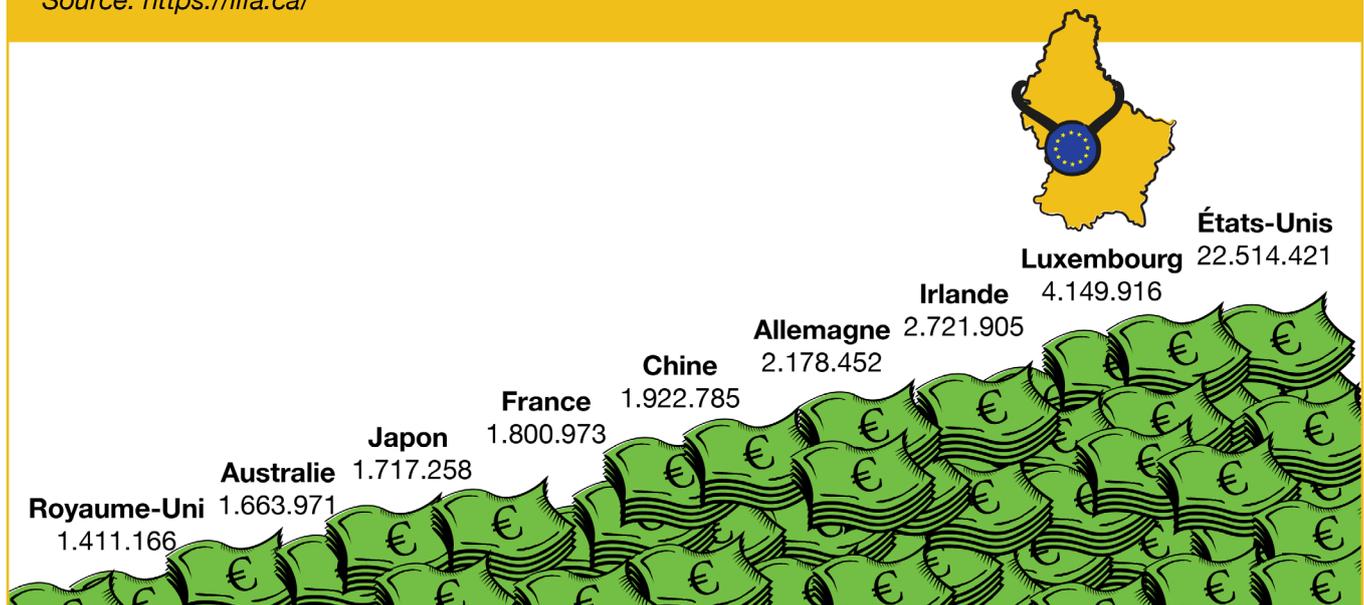
Quelle est donc la place du Luxembourg dans cette équation ? Le pays souffre déjà d'une triste réputation, puisqu'en Europe, en termes d'empreinte carbone moyenne par personne, ses habitant-es sont les plus mauvais élèves (17.3 tCO₂e/an). Ajoutons à cela les émissions de carbone exponentielles de son industrie des fonds d'investissement, et l'image du Grand Duché passe de mauvaise à totalement maléfique.

Avec un ensemble d'actifs s'élevant à plus de 4.7 milliards d'euros, le Luxembourg est la première place européenne pour les fonds d'investissement et la deuxième dans le monde. Greenpeace Luxembourg a commandé une analyse sur l'impact climatique de 100 plus grands fonds domiciliés au Luxembourg pour **souligner l'ampleur de l'empreinte de son industrie financière sur le changement climatique.**

Le Grand-Duché est la première place financière d'Europe, la deuxième dans le monde.

Total des actifs nets en millions d'Euros au premier trimestre 2020.

Source: <https://iifa.ca/>



9 Source: [The Guardian](#)

10 Source: [Financial Times](#)

11 Source: [European Environment Agency](#) (2020)

12 Source: [CSSF](#)

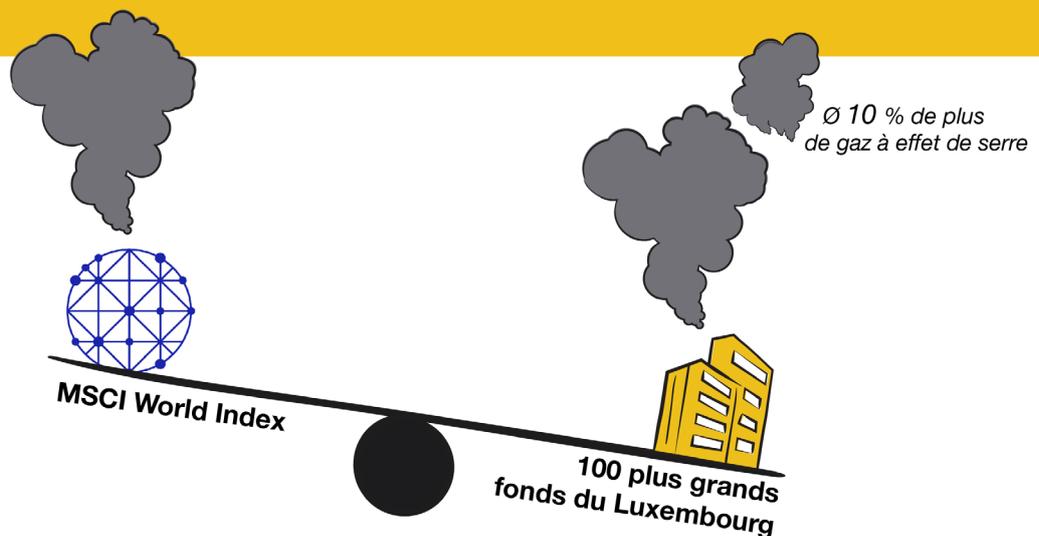
L'approche commune des agences de notation de durabilité pour déterminer l'incidence d'un fond sur l'environnement est de **mesurer l'intensité de ses émissions**, aussi connue sous le nom d'**empreinte carbone**. Afin d'évaluer celle d'un fonds d'investissement en particulier, notre expertise a comparé ses émissions avec celles du MSCI World Index.

L'analyse de l'intensité des émissions des 100 plus grands fonds du Luxembourg a montré qu'ils **émettent en moyenne 10 % de plus que notre point de référence**. De plus, les fonds les plus polluants de l'analyse rejettent bien plus de carbone dans l'atmosphère que ne le ferait un fond comparable et présent dans le MSCI World Index : On parle ici d'intensité d'émissions plus élevée de **100 à plus de 900 %** selon les cas.

Bien que notre échantillon des 100 plus grands fonds ne puisse être extrapolé à l'entièreté de l'industrie financière luxembourgeoise¹³, le volume combiné d'investissement de ces 100 fonds représente environ 9 % des 4,7 billions d'euros sous gestion en 2019.

“ [...] les fonds les plus polluants de l'analyse rejettent bien plus de carbone dans l'atmosphère que ne le ferait un fond comparable et présent dans le MSCI World Index : On parle ici d'intensité d'émissions plus élevée de 100 à plus de 900 % selon les cas. ”

En moyenne, **l'intensité des émissions des fonds est 10 % supérieure à celle du MSCI World Index** et ils investissent selon un scénario d'augmentation de la température de 4°C plutôt que <2°C.



¹³ En 2019, l'industrie luxembourgeoise comptait 3746 fonds d'investissement avec 4719 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

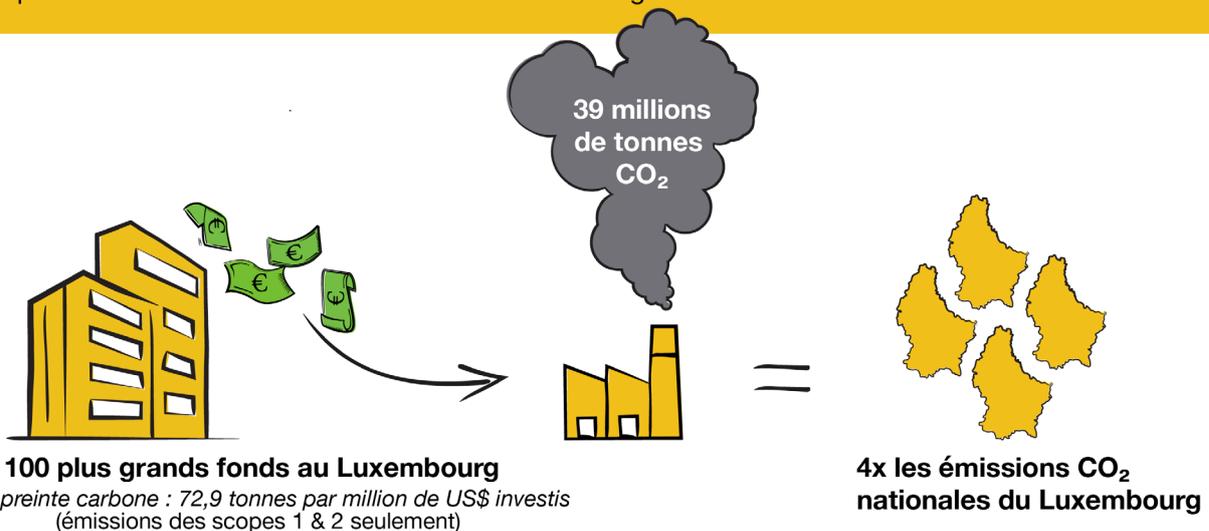
Avec une empreinte carbone moyenne de 72,9 tonnes par million de dollars US investis, les 100 plus grands fonds sont responsables à eux seuls de plus de 39 millions de tonnes de CO₂, soit à peu près quatre fois les émissions nationales du Luxembourg en 2019. Le rapport ne s'est en outre penché que sur les émissions de Scope 1 et 2 car nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de données fiables pour le Scope 3. En conséquence, nous pouvons estimer que la quantité de GES financée par les fonds domiciliés au Luxembourg s'élève à un total en réalité bien supérieur, ce qui donne une idée générale de l'impact global de l'industrie des fonds au Luxembourg sur le climat.

générales pour les fonds domiciliés sur le territoire national, de façon à ce qu'elles intègrent des critères climatiques spécifiques et adéquats dans les décisions d'investissement et incitent les acteurs financiers à définir une stratégie et des étapes claires pour passer à un modèle économique conforme à ce que préconise la science. **Les acteur·ices financier·es, politiques et régulateur·ices doivent travailler ensemble** pour s'assurer d'une industrie des fonds qui soit à la fois responsable et viable sur le long terme.

Il y a quatre ans, le gouvernement luxembourgeois a ratifié l'Accord de Paris. Pourtant, le secteur financier manque encore aujourd'hui d'une régulation gouvernementale ambitieuse. Si nous souhaitons atteindre les objectifs climatiques de l'accord, l'État luxembourgeois doit **adapter les conditions**

“ Il y a quatre ans, le gouvernement luxembourgeois a ratifié l'Accord de Paris. Pourtant, le secteur financier manque encore aujourd'hui d'une régulation gouvernementale ambitieuse. ”

Avec une empreinte carbone moyenne de 72,9 tonnes par million de US\$ investis, **les 100 plus grands fonds au Luxembourg sont responsables à eux seuls de plus de 39 millions de tonnes de CO₂**, soit à peu près 4 fois les émissions nationales du Luxembourg en 2019.



LA ROUTE POUR PARIS

Signé à la COP21 le 12 décembre 2015, l'accord de Paris a introduit l'idée d'un objectif financier global consistant à « **Rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.** »¹⁴ L'ambition générale est de **maintenir le réchauffement global en dessous de 2°C d'ici 2050**, ce qui est conforme aux conclusions du rapport spécial du GIEC sur le réchauffement climatique¹⁵, qui préconise la poursuite d'un objectif à 1,5 C°.

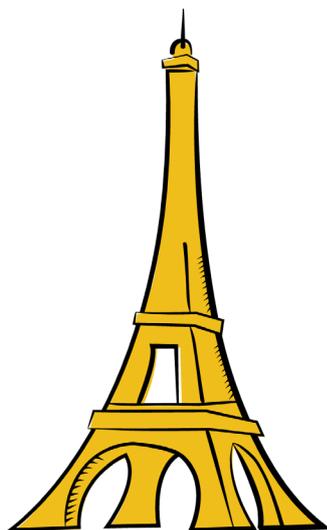
Que signifie donc un « **alignement avec Paris** » ? Le terme désigne la nécessité pour les acteurs financiers de s'engager à réduire toutes les activités qui ne contribuent ni aux objectifs de l'Accord de Paris ni à un changement vers un modèle économique **résilient** et à **faible taux d'émissions de GES**. Pour ce faire, les fonds d'investissement doivent **évaluer leur actuel impact climatique** et mettre en œuvre un **plan concret de transition** vers un fonctionnement et une stratégie durables, compatibles avec un scénario à <2°C. Notre expertise nous a permis de jeter un œil à l'avancement des fonds domiciliés au Luxembourg sur le chemin vers Paris.

L'analyse des 100 fonds luxembourgeois montre que, sur base de la structure actuelle

de leurs portefeuilles, **seuls 28 d'entre eux sont alignés sur Paris**, c'est-à-dire qu'ils répondent aux exigences de l'accord.

“ [...] les acteurs financiers [doivent] s'engager à réduire toutes les activités qui ne contribuent ni aux objectifs de l'Accord de Paris ni à un changement vers un modèle économique résilient et à faible taux d'émissions de GES . ”

Selon leurs portefeuilles actuels, **seuls 28 des 100 plus grands fonds au Luxembourg sont alignés sur l'Accord de Paris**, c'est-à-dire qu'ils répondent aux exigences du scénario <2°C. Certains fonds dépassent de plus de 10 fois ces exigences et ne seraient même pas compatibles avec un scénario 6°C.



Parmi les 72 restants, certains dépassent de plus de 10 fois les critères de Paris en termes d'émissions, ce qui signifie qu'ils ne seraient même pas compatibles avec un scénario à 6°C d'augmentation de la température. Pourtant, si nous voulons une chance de lutter contre la crise climatique, l'intégralité des fonds domiciliés au Luxembourg doivent être alignés sur Paris.

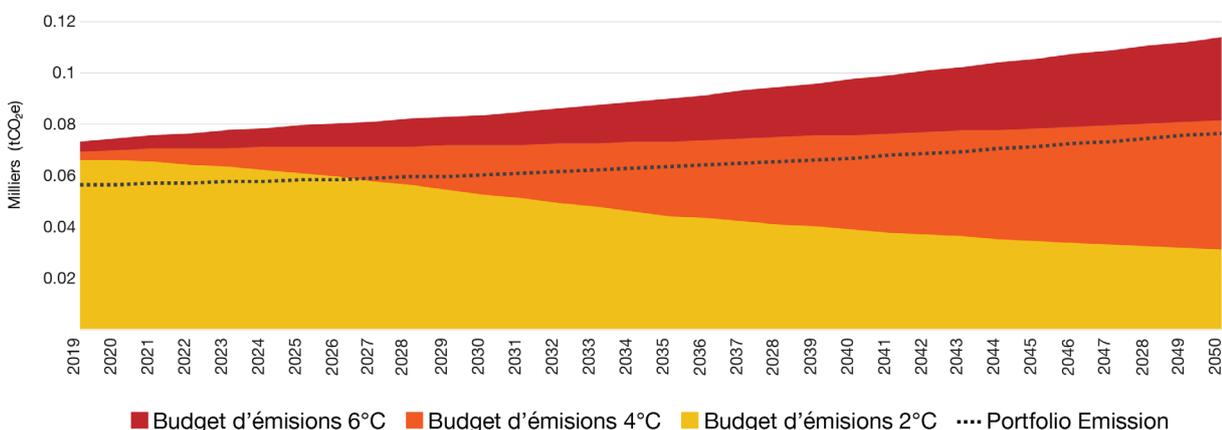
Si certains fonds ont bien développé une stratégie compatible avec l'accord de Paris pour plus de 50 % de leur portefeuille d'investissement, pour d'autres cette part est tout simplement inexistante. En moyenne, elle est d'à peine 21 %.

En fin de compte, la plupart des 100 fonds analysés **n'ont pas intégré les objectifs de l'Accord de Paris en tant que critère climatique** dans leurs processus de décision. En moyenne, les investissements des 100 fonds nous mettent sur la voie d'une **augmentation de 4°C** (plutôt que <2°C) de la température moyenne globale et seuls certains ont défini une stratégie afin de s'aligner sur les objectifs de l'accord à l'avenir.

“ [...] certains [fonds] dépassent de plus de 10 fois les critères de Paris en termes d'émissions, ce qui signifie qu'ils ne seraient même pas compatibles avec un scénario à 6°C d'augmentation de la température. ”

La stratégie actuelle des 100 plus grands fonds n'est pas alignée avec un scénario <2°C car ils auront déjà épuisé leur budget carbone (prévu pour 2050) d'ici 2027. Pour assurer le scénario durable des 2 degrés, la ré-allocation des investissements et une réelle transition sont nécessaires au plus vite.

Courbe des portefeuilles d'émissions des 100 plus grands fonds du Luxembourg



MYOPIE ET COURT-TERMISME

Bien sûr, faire en sorte que les fonds d'investissement parviennent à la neutralité climatique est bon pour l'environnement. Compte tenu des millions de tonnes de CO₂ financées chaque année par l'industrie, toute réduction est bonne à prendre pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Mais pour les gestionnaires de fonds, un autre élément clé devrait les inciter à désinvestir des actifs à haute intensité de carbone : **l'argent**.

Investir dans les entreprises des combustibles fossiles et autres industries à fortes émissions de GES est devenu **financièrement risqué**. En sachant que la plupart des économies entreprennent une **transition énergétique** pour limiter le réchauffement climatique moyen global sous la barre des 1,5°C, la demande pour les actions à haute intensité de carbone est vouée à diminuer, ce qui en fera **baisser la valeur**. Une réaction similaire a pu être observée au cours de l'année 2020, quand les prix du pétrole se sont effondrés suite à la chute de la demande. Les combustibles fossiles sont donc menacés de devenir des **actifs échoués**.

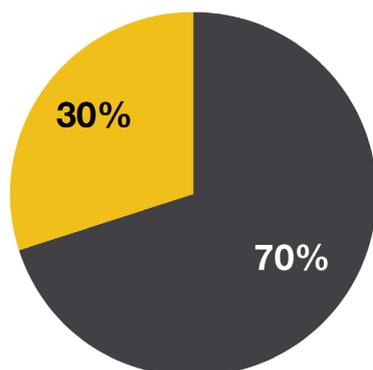
Les **réserves de charbon** sont tout particulièrement problématiques sur ce point, puisqu'un scénario à <2°C exige que toute production énergétique à base de ce combustible soit

progressivement abandonnée pour 2030 au plus tard. Les entreprises exerçant dans un secteur d'activité unique non diversifié ainsi que les entreprises fortement exposées au charbon sont donc particulièrement sujettes aux risques climatiques et, dans de nombreux cas, peuvent difficilement s'adapter.

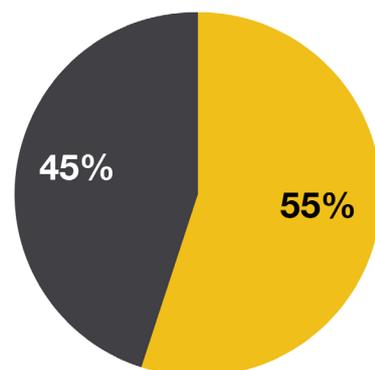
Les entreprises associées à la production d'énergie sale et aux réserves de combustibles fossiles risquent donc de voir des actifs échoués émerger de leurs livres comptables et donc de **subir des pertes financières**. **Les fonds qui investissent dans ces sociétés seront alors également sujets aux moins-values**, en fonction du nombre d'entreprises dans leur portefeuille ayant développé leurs propres réserves de combustibles fossiles et de la mesure dans laquelle ces réserves sont disponibles.

Les actifs liés aux réserves de charbon risquent tout particulièrement de perdre leur valeur puisqu'un scénario à <2°C exige que toute production énergétique à base de ce combustible soit progressivement abandonnée pour 2030 au plus tard.

Ø100 plus grands fonds au Luxembourg
Exposition des fonds aux réserves d'énergies fossiles



MSCI World Index
Exposition du MSCI aux réserves d'énergies fossiles



■ Réserves de charbon
■ Réserves de pétrole et gaz



LES RISQUES FINANCIERS LIÉS AU CLIMAT

Il existe trois principaux risques financiers liés au changement climatique : physiques, de transition et de responsabilité. Les premiers découlent des événements météorologiques extrêmes et de la raréfaction des ressources qui peuvent endommager les actifs et perturber, voire diminuer, la production des entreprises.

Les risques de transition peuvent naître des nouvelles régulations visant à limiter les émissions de GES, du développement de nouvelles technologies respectueuses du climat ou d'un changement dans le comportement des consommateurs (la protection du climat étant devenue l'une des préoccupations majeures des investisseurs privés et institutionnels). Tout cela tend à avoir un impact négatif sur la valeur des actifs à haute intensité de carbone. Les risques transitionnels englobent également les risques d'image – après tout, personne n'aime les méchants pollueurs.

On parle enfin de risque de responsabilité quand celles et ceux qui ont souffert du changement climatique (pertes, préjudices) cherchent réparation ou compensation auprès des potentiels responsables. Depuis le début des années 2000, on assiste à une recrudescence des procès intentés envers les entreprises ou gouvernements pour leur inaptitude à agir contre le changement climatique.

Il est donc logique pour les fonds d'investissement de **se séparer des entreprises à forte intensité de carbone pour réduire leur propre exposition aux risques climatiques**. Mais est-ce le cas, notamment au Luxembourg ? Pour répondre à cette question, notre expertise a pris en compte le Carbon Risk Rating pour les 100 fonds de notre échantillon, une méthode mise au point par la société Institutional Shareholder Services ("ISS ESG") pour identifier les **risques climatiques futurs**.

L'analyse de ces derniers du Carbon Risk Rating a montré que les 100 fonds sans exception peuvent être qualifiés de **cancres ou d'élèves climatiques moyens**. Sur une échelle allant de 0 (haute exposition aux risques) à 100 (faible exposition aux risques), la moyenne des fonds est de 34 sur 100 points et aucun des fonds luxembourgeois n'atteint de note supérieure à 50.

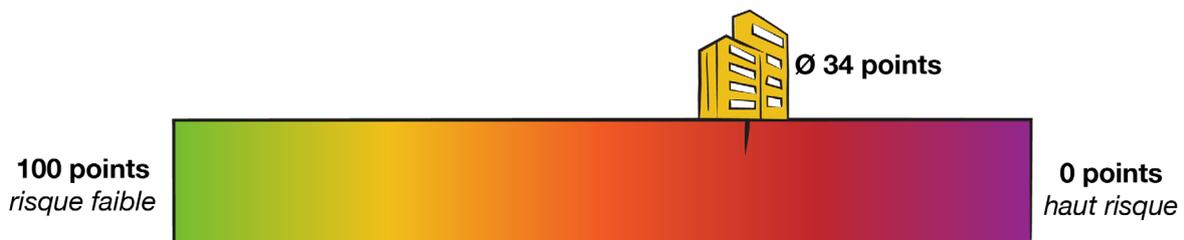
Bien que l'exposition moyenne des fonds du Luxembourg à la production d'énergie sale soit nettement inférieure à celle de la référence, les **émissions potentielles liées aux réserves de combustibles fossiles sont bien supérieures**, en raison de la forte exposition des fonds luxembourgeois à des **réserves de charbon très émettrices de CO₂**. Les actifs liés aux réserves de charbon risquent tout particulièrement de **perdre leur valeur** puisqu'un scénario à <2°C exige que toute production énergétique à base de ce combustible soit

progressivement abandonnée pour 2030 au plus tard.

Parce qu'elle est très largement fondée sur les informations que veulent bien publier les entreprises présentes dans les portefeuilles d'investissement, le Carbon Risk Rating conduit par ISS ESG a soulevé une autre problématique pour les 100 fonds analysés : **l'insuffisance des rapports sur l'impact climatique, la durabilité et les stratégies de transition** des entreprises dans lesquelles ils investissent. Celles présentes dans les portefeuilles des 100 fonds de l'échantillon affichent des rapports de durabilité bien plus faibles que celles du MSCI World Index, et sont également moins susceptibles de développer des stratégies et objectifs de transformation spécifiques et compatibles avec l'objectif de <2°C.

L'industrie des fonds luxembourgeoise choisit de s'exposer à des **risques financiers significatifs et liés au changement climatique**. Bien que ces risques soient largement admis, peu de fonds d'investissement optent pour un modèle économique compatible avec un scénario à <2°C. Tout acteur du marché tourné vers l'avenir doit **comprendre et limiter les conséquences d'une transition structurelle précipitée vers une économie à faible intensité de carbone et neutre sur le plan climatique**, et agir en conséquence.

Sur une échelle allant de 0 (haute exposition aux risques) à 100 (faible exposition aux risques), **la moyenne des fonds est de 34 sur 100 points** et aucun fonds n'atteint de note supérieure à 50. Leur exposition aux risques est même plus élevée que celle des entreprises du MSCI World Index.



DANS QUELLE MESURE LES FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLES ANALYSÉS LE SONT-ILS RÉELLEMENT ?

En moyenne, la part d'investissements verts des 100 plus grands fonds luxembourgeois s'élève à 19 %, ce qui est supérieur à la référence. L'échantillon analysé comprend trois fonds durables ; l'un de ceux-là possède la plus grande part d'actifs d'énergie sale (nocive pour le climat), qui dépasse la valeur du MSCI World index de 58%, et un autre détient la troisième plus grande part d'actifs climaticides des 100 fonds analysés (54 % de plus que la référence). Par exemple, les critères de durabilité appliqués dans certains des fonds durables leur permettent d'investir dans des entreprises qui génèrent jusqu'à 30 % de leurs revenus dans le secteur du charbon. Les trois fonds de développement durable ont tous obtenu de faibles scores à l'évaluation du Carbon Risk Rating , une méthode utilisée pour identifier les risques climatiques futurs.

Notre analyse montre clairement qu'étiqueter un fond "durable" ne traduit pas un impact climatique faible et/ou des risques climatiques réduits. Non seulement certains d'entre eux permettent des investissements dans des compagnies dangereuses pour l'environnement, mais ils ne présentent en outre aucune stratégie qui permettrait de limiter les risques financiers liés au changement climatique.



CONCLUSIONS ET REVENDICATIONS

L'INDUSTRIE DES FONDS D'INVESTISSEMENT DU LUXEMBOURG DOIT CHANGER

Le Luxembourg est certes un petit pays, mais les actions de son secteur économique ont des **répercussions à l'échelle planétaire**. Alors qu'en théorie les gestionnaires de fonds doivent prendre des décisions rationnelles et limiter les risques, ils et elles continuent d'ignorer les faits scientifiques. En négligeant les risques financiers climatiques, l'industrie parie gros - et nous savons tous que la chance finit toujours par tourner. Les parties prenantes du centre financier luxembourgeois doivent assumer leur responsabilité dans la protection du climat, responsabilité prise lors de la ratification de l'Accord de Paris.

Notre analyse des 100 plus grands fonds domiciliés au Luxembourg a montré que c'est loin d'être le cas actuellement. En moyenne, l'intensité des émissions des fonds est **10 % supérieure** à celle du MSCI World Index et ils investissent selon un scénario d'augmentation de la température de **4°C plutôt que <2°C**. En général, ils ne montrent **aucune prise en compte systématique des critères climatiques** dans leurs processus décisionnels. Le Carbon Risk Rating a montré que les fonds analysés sont menacés par **des risques financiers significatifs liés au changement climatique**, et que leur **exposition aux réserves de charbon** est nettement supérieure à celle de notre référence. De plus, les entreprises présentes dans les 100 fonds d'investissements affichent des **rapports de durabilité bien plus faibles** que celles du MSCI World Index et sont moins susceptibles de développer des **objectifs de transition et des stratégies adaptées** à leur contexte et conformes aux exigences de l'Accord de Paris.

Afin de contribuer à la limitation du changement climatique et d'éviter des impacts financiers négatifs sur les fonds luxembourgeois, **l'ensemble des parties prenantes doit se concerter** pour prendre des mesures réalisables et immédiates.

Greenpeace demande à ce que les **gestionnaires des fonds** domiciliés au Luxembourg :

- s'engagent clairement à atteindre les **objectifs climatiques de l'Accord de Paris** ;
- apportent immédiatement de la **transparence** au sujet de la **performance de durabilité** de leur fonds ;
- développent leur propre **savoir-faire méthodologique** en matière de gestion des risques liés à la durabilité et de l'incorporer dans leurs processus de **gestion des risques** globaux et de prises de décisions ;
- participent à la poursuite du développement et à l'utilisation d'**analyses de scénarios prospectifs et de tests de stress** liés au climat.
- plaident pour plus de **transparence** et une gestion améliorée des **risques de transition** auprès des entreprises dans lesquelles ils et elles investissent.

Greenpeace appelle les **politicien·nes** du Grand-Duché à adapter les conditions générales pour les fonds domiciliés sur le territoire, afin qu'ils intègrent à l'avenir des critères climatiques spécifiques dans leurs décisions d'investissement, ce qui suppose :

- l'obligation pour tous les fonds domiciliés au Luxembourg de prendre en compte les **risques de durabilité** de tout investissement ainsi qu'un processus de **gestion des risques** ;
- une position claire des acteurs et actrices politiques affirmant que la prise en compte des risques climatiques fait partie des **obligations fiduciaires** des gestionnaires d'actifs ;
- l'extension des **exigences de divulgation** pour tous les fonds, afin qu'ils fournissent des informations détaillées au sujet de leurs objectifs de durabilité et sur la façon dont

leurs objectifs sont compatibles avec celui de <2°C tel que défini par les décideur·euses politiques. Les recommandations de la [Task Force on Climate-Related Financial Disclosures \(TCFD\)](#) constituent un bon point de départ pour que les acteur·ices du secteur financier - tels que les fonds d'investissement - élaborent des informations cohérentes sur les risques financiers liés au climat.

- une meilleure qualité de données disponibles grâce à **l'extension des obligations de divulgation**, notamment pour les entreprises - ou leurs chaînes de valeur - qui émettent de grandes quantités de GES ;
- le développement d'un **savoir-faire méthodologique et de capacités de partage des compétences** au sein de l'industrie. Le gouvernement et les autorités doivent pour cela faciliter le travail des gestionnaires de fonds via un catalogue de mesures de soutien, exploiter le potentiel des meilleures pratiques existantes pour les fonds, et en même temps assurer un échange des connaissances qui aiderait les fonds luxembourgeois à aligner leurs portefeuilles d'investissement sur les objectifs climatiques de Paris.

Poussé·es par l'évolution des préférences de la clientèle, par pression croissante de la réglementation et les changements structurels de nombreux secteurs, de plus en plus d'acteur·ices du domaine de la finance reconnaissent que l'intégration des critères climatiques dans leur activité principale les aide non seulement à **réduire leur propre empreinte carbone**, mais aussi à **gérer les risques financiers** liés aux processus de transformation en cours. Pour le Luxembourg, en tant que première place pour les fonds d'investissement en Europe, il est capital que le secteur financier, notamment les fonds domiciliés au Grand-Duché, comprenne **son propre impact sur le changement climatique** et, à l'inverse, **l'impact du changement climatique sur les portefeuilles d'investissement** et en tienne compte dans la sélection des actions.

Une action décisive et concrète est nécessaire de la part de **nos décisionnaires et des fonds d'investissement**, afin de contribuer à la **limitation du changement climatique** ainsi qu'à la **préparation du centre financier luxembourgeois** aux développements

futurs. Compte tenu de l'évolution rapide des conditions et du changement climatique, faire comme si de rien n'était n'est ni dans l'intérêt du secteur ni dans celui des politicien·nes.

Les défis imminents exigent un **effort concerté de toutes les parties prenantes** mais **représentent également l'opportunité** pour le Luxembourg de s'établir en tant que **centre financier innovant, performant et durable**.

“ *Les défis imminents exigent un effort concerté de toutes les parties prenantes mais représentent également l'opportunité pour le Luxembourg de s'établir en tant que centre financier innovant, performant et durable.* ”

Des informations supplémentaires au sujet de la méthodologie et des résultats agrégés pour les 100 fonds peuvent être trouvées [ici](#) et [ici](#).

ISS ESG a conduit une analyse sur l'impact carbone des 100 plus grands fonds domiciliés au Luxembourg. Celle-ci a été complétée par un rapport d'impact carbone synthétisant les résultats pour l'ensemble des 100 fonds. Sur la base de ces deux études, Nextra Consulting a fourni un rapport complet des données.

Les fonds à analyser ont été sélectionnés parmi les fonds d'action domiciliés au Luxembourg, pour lesquels des avoirs en portefeuilles étaient disponibles et antérieurs à 12 mois. Les fonds ont été classés sur la base de la valeur agrégée des fonds au 31 décembre 2019, et ceux caractérisés par une faible couverture en termes de participations (<60 %) ont été exclus. L'échantillon des 100 fonds est issu de la liste résultante.

Les informations au sujet des fonds ont été fournies par le Center for Social Sustainable Products (CSSP). Pour chaque fonds sélectionné, les éléments constitutifs sous-jacents ont été obtenus auprès de Refinitiv Lipper.

Mesures du carbone

Les données d'exposition aux émissions, d'empreinte carbone relative, d'intensité de carbone, l'intensité carbone moyenne pondérée et la performance climatique ont été fournies pour chacun des 100 plus grands fonds et pour leur total agrégé.

En outre, pour les portefeuilles de chacun des fonds, l'analyse a identifié les principales entreprises contributrices à l'exposition aux émissions de type 1 et 2, l'émetteur·ice dont les émissions sont les plus intenses ainsi que les principaux secteurs d'exposition à l'attribution des émissions.

Chaque rapport contient des informations complémentaires (qualité de la déclaration d'émissions, Carbon Risk Rating).

Analyses des scénarios

Des analyses de scénarios ont été fournies pour les 100 plus grands fonds ainsi que pour les 100 fonds agrégés. L'alignement du scénario climatique sur l'environnement compare les émissions de gaz à effet de serre actuelles et futures des portefeuilles avec les budgets carbone dans un scénario de <2°C de réchauffement climatique d'ici 2050, ainsi que dans des scénarios à 4 et 6°C.

L'analyse des scénarios est basée sur le scénario 2DS fourni par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport "*Energy Technology Perspectives 2015*".

Analyse des risques

Pour chacun des 100 plus grands fonds, nous avons conduit une analyse des risques physiques climatiques (aigus et chroniques). Pour ces derniers, c'est le Carbon Risk Rating d'ISS ESG qui a été utilisé. Celui-ci évalue - sur une échelle de 0 (performance médiocre) à 100 (excellente performance) - la capacité d'une entreprise à gérer les risques climatiques dans le contexte de son industrie, à la fois en matière de production que de chaîne d'approvisionnement. La méthode permet de classer les entreprises en fonction de leur performance en matière de rejet de carbone dans l'une de ces quatre catégories : Cancre climatique, Élève climatique moyen, Bon élève climatique et Génie climatique.

ANNEXE 2: REMERCIEMENTS

Auteur-ices et contributeur-ices au briefing “INVESTIR DANS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE - Une analyse climatique des 100 plus grands fonds d’investissement au Luxembourg” :

Myriam Wecker, avec la participation de Martina Holbach, Myrna Koster, Anaïs Hector, Lise Bockler, Dannielle Taffee, Yvonne Anliker, Daniel Simons et Sophia Oakes.

ANNEXE 3: LISTE DES FONDS ANALYSÉS

Numéro du fonds	Nom du fonds	Numéro du fonds	Nom du fonds
1	AB SICAV I - American Growth Portfolio	26	Fidelity Funds - Asian Special Situations Fund
2	AB SICAV I - Low Volatility Equity Portfolio	27	Fidelity Funds - China Consumer Fund
3	AB SICAV I - Select US Equity Portfolio	28	Fidelity Funds - China Focus Fund
4	Aberdeen Standard SICAV I - China A Share Equity Fund	29	Fidelity Funds - Emerging Markets Fund
5	Allianz Global Investors Fund - Allianz Best Styles US Equity	30	Fidelity Funds - European Dynamic Growth Fund
6	Allianz Global Investors Fund - Allianz Euro-land Equity Growth	31	Fidelity Funds - European Growth Fund
7	Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Equity Growth	32	Fidelity Funds - Global Dividend Fund
8	Allianz Global Investors Fund - Allianz European Equity Dividend	33	Fidelity Funds - Global Technology Fund
9	Amundi Funds - Euroland Equity	34	Fidelity Funds - World Fund
10	Amundi Index Solutions - Amundi Euro Stoxx 50	35	Franklin Templeton Investment Funds - Franklin Technology Fund
11	Amundi Index Solutions - Amundi Index MSCI Emerging Markets	36	Franklin Templeton Investment Funds - Franklin U.S. Opportunities Fund
12	Amundi Index Solutions - Amundi Index MSCI North America	37	Franklin Templeton Investment Funds - Templeton Asian Growth Fund
13	Amundi Index Solutions - Amundi MSCI Emerging Markets	38	Franklin Templeton Investment Funds - Templeton Growth (Euro) Fund
14	Amundi Index Solutions - Amundi MSCI Europe	39	Fundsmith Equity Fund Sicav
15	Amundi Index Solutions - Amundi SEP 500	40	Goldman Sachs Funds - GS Emerging Markets Core Equity Portfolio
16	Nordea 1 - Emerging Stars Equity Fund	41	Goldman Sachs Funds - GS Emerging Markets Equity Portfolio
17	BlackRock Global Funds - Continental European Flexible Fund	42	Goldman Sachs Funds - GS Europe Core Equity Portfolio
18	BlackRock Global Funds - World Gold Fund	43	Goldman Sachs Funds - GS Global Core Equity Portfolio
19	BlackRock Global Funds - World Health-science Fund	44	Nordea 1 - Global Climate and Environment Fund
20	BlackRock Global Funds - World Mining Fund	45	T Rowe Price Funds SICAV - Emerging Markets Equity Fund
21	Capital International Fund - Capital Group New Perspective Fund (Lux)	46	INVESCO Funds - Invesco Pan European Structured Equity Fund
22	Deka-Globale Aktien LowRisk	47	Investec Global Strategy Fund - Asian Equity Fund
23	Eastspring Investments - Eastspring Investments-DevelEEmerg Asia Equity Fd	48	Investec Global Strategy Fund - Global Franchise Fund
24	Edgewood L Select - US Select Growth	49	Janus Henderson Horizon Fund - Janus Henderson Horizon Global Technology Fund
25	Fidelity Funds - America Fund	50	JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund

Numéro du fonds	Nom du fonds	Numéro du fonds	Nom du fonds
51	JPMorgan Funds - Emerging Markets Opportunities Fund	76	Schroder International Selection Fund - Asian Total Return
52	JPMorgan Funds - Japan Equity Fund	77	Schroder International Selection Fund - Emerging Asia
53	JPMorgan Funds - US Select Equity Plus Fund	78	Schroder International Selection Fund - Emerging Markets
54	MFS Investment Funds - Global Equity Fund	79	Schroder International Selection Fund - Euro Equity
55	MFS Meridian Funds - European Research Fund	80	SEB Fund 3 - SEB Ethical Global Index Fund
56	MFS Meridian Funds - European Value Fund	81	Ssga (lux) Sicav - World Index Equity Fund
57	MFS Meridian Funds - Global Equity Fund	82	The Genesis Emerging Markets Investment Company - Global Sub-Fund
58	Morgan Stanley Investment Funds - Global Brands Fund	83	UBS (Lux) Equity Fund - China Opportunity (USD)
59	Morgan Stanley Investment Funds - Global Opportunity Fund	84	UBS ETF SICAV - UBS ETF - MSCI Emerging Markets UCITS ETF
60	Morgan Stanley Investment Funds - US Advantage Fund	85	UBS ETF SICAV - UBS ETF - MSCI EMU UCITS ETF
61	Multi Units Luxembourg - Lyxor SEP 500 UCITS ETF	86	UBS ETF SICAV - UBS ETF - MSCI Japan UCITS ETF
62	Nordea 1 - Global Stable Equity Fund	87	Variopartner Sicav - MIV Global Medtech Fund
63	Nordea 2, SICAV - Global Sustainable Enhanced Equity Fund	88	Vontobel Fund - Emerging Markets Equity
64	Pictet - Digital	89	Vontobel Fund - Global Equity
65	Pictet - Global Megatrend Selection	90	Vontobel Fund - MTX Sustainable Emerging Markets Leaders
66	Pictet - Robotics	91	Vontobel Fund - US Equity
67	Pictet - Security	92	Wellington Management Funds (Luxembourg) - Wellington Global Quality Growth Fund
68	Pictet - USA Index	93	Wellington Management Funds (Luxembourg) - Wellington US Research Equity Fund
69	Pictet - Water	94	Xtrackers - Dax UCITS ETF
70	Pictet Global Selection Fund - Global Utilities Equity Fund	95	Xtrackers - Euro Stoxx 50 UCITS ETF
71	Robeco Capital Growth Funds - RCGF-Robeco BP US Large Cap Equities	96	Xtrackers - MSCI Europe Index UCITS ETF
72	Robeco Capital Growth Funds - RCGF-Robeco BP US Premium Equities	97	Xtrackers - MSCI Japan Index UCITS ETF
73	Robeco Capital Growth Funds - RCGF-Robeco Global Consumer Trends	98	Xtrackers - MSCI USA Index UCITS ETF
74	Robeco Capital Growth Funds - RCGF-Robeco QI Emerging Conservative Equities	99	Xtrackers - MSCI World Index UCITS ETF
75	Schroder International Selection Fund - Asian Opportunities	100	Xtrackers - SEP 500 Swap UCITS ETF

GREENPEACE

34, Avenue de la Gare
4130 Esch-sur-Alzette
LUXEMBOURG